



### **3<sup>E</sup> CONFÉRENCE INTERGOUVERNEMENTALE**

#### ***La qualité dans l'intégration linguistique des migrants adultes (ILMA) : valeurs, politiques et pratiques***

Conseil de l'Europe, Strasbourg, 3-4 juin 2014



## Note d'information

### **1. Date et lieu**

La Conférence se tiendra au Conseil de l'Europe (Agora) à Strasbourg du mardi 3 juin 2014 à 9h15 au mercredi 4 juin à 16h00.

### **2. Organisation**

Cette Conférence est organisée par l'Unité des Politiques linguistiques - Division des politiques éducatives, Service de l'éducation / DGII - et concerne divers ministères (voir point 4). Elle se tient sous les auspices du Comité directeur pour les politiques et pratiques éducatives (CDPPE).

### **3. Objectifs et thèmes**

Depuis la dernière conférence tenue en 2010, les initiatives relatives à l'intégration des migrants se sont intensifiées sur le plan international. Le Conseil de l'Europe a, pour sa part, procédé à une 3<sup>e</sup> enquête au sein de ses Etats membres en 2013 : ces enquêtes visent à collecter des données relatives aux politiques d'intégration portant sur les requis linguistiques en matière de formation et d'évaluation pour trois catégories : avant l'entrée dans le pays d'accueil, pour la résidence et pour la nationalité. Une série de nouveaux dispositifs (orientations et outils ainsi qu'un site internet) a été élaborée, destinée à aider les Etats membres dans la conception de politiques linguistiques d'intégration et dans leur mise en œuvre. La Conférence se propose entre autres

- de présenter les résultats de la 3<sup>e</sup> enquête sur les politiques linguistiques en faveur de l'intégration des migrants, à laquelle ont participé 36 Etats membres, et de les commenter
- de familiariser les participants avec les nouvelles réalisations de l'Unité des Politiques linguistiques et d'en discuter
- de faire partager les expériences de pilotage, menées en Italie et en Slovénie, de deux nouveaux outils et d'examiner un projet mené en Suisse.

Cette conférence offrira également l'opportunité de connaître les travaux d'autres instances.

### **4. Participants**

#### **4.1 Profil**

La conférence s'adresse aux responsables nationaux et régionaux chargés de **politiques linguistiques** pour les migrants adultes et responsables de domaines tels que le regroupement familial, les permis de résidence, l'obtention de la nationalité/citoyenneté ou l'accès au marché du travail.

Les participants seront par conséquent **issus de ministères ou d'organismes chargés de ces domaines** (par exemple : éducation ; justice ; affaires étrangères ; intérieur ; emploi ; affaires sociales, etc.).

#### **4.2 Frais de voyage et de séjour**

Les frais de voyage et de séjour seront en principe couverts par les autorités. Toutefois le Conseil de l'Europe peut prendre en charge les frais d'un nombre limité de participants et sur demande explicite des autorités, formulée dès la nomination. D'autres participants pourront prendre part à la conférence à leurs frais, dans la limite du nombre de places disponibles.

Tout en étant ouvert à tous les États membres, une priorité pour la prise en charge sera accordée aux délégués des 36 ministères/instances (une personne) qui ont été directement associés à l'enquête ILMA menée en 2013 par l'Unité des Politiques linguistiques.

#### **4.3 Langues de travail**

Les participants devront être capables de travailler en français ou en anglais. L'interprétation simultanée sera assurée entre ces deux langues pendant les sessions plénières et dans l'un des groupes de travail.

### **5. Nominations**

**NB :** *Délégués nationaux* : une demande de nomination a été communiquée aux [Représentations permanentes](#) des Etats membres auprès du Conseil de l'Europe (Strasbourg) pour communication aux autorités nationales/ministères concernés.

*Participation d'ONG ou d'autres organismes* : les participants individuels sont invités à contacter directement l'Unité des Politiques linguistiques (limitation des places disponibles).

Les participants seront formellement enregistrés une fois qu'ils auront complété le formulaire qui leur sera communiqué après leur nomination.

Les autorités sont invitées à soumettre leurs nominations

pour le **25 avril 2014 au plus tard**:

**à l'Unité des Politiques linguistiques - DG II**

Conseil de l'Europe - F-67075 Strasbourg Cedex

courriel : [language.policy@coe.int](mailto:language.policy@coe.int)

### **6. Autres informations**

Les participants sont invités à réserver leur chambre d'hôtel dans les meilleurs délais étant donné que des événements importants se tiennent à Strasbourg en juin ; des informations pratiques ainsi qu'une liste d'hôtels indicative sont proposées sur le [site](#) principal (section Événements / Informations pratiques).

D'autres informations ainsi que le projet de programme et les documents pour la conférence seront disponibles en temps utile en ligne.

#### **Contact :**

Mme Philia THALGOTT, Chef de section / coordinatrice de la Conférence

Unité des Politiques linguistiques, DG II, Conseil de l'Europe – F- 67075 STRASBOURG Cedex

Tél: (33) (0) 3 88 41 26 25 / 35 33 / e-mail : [philia.thalgott@coe.int](mailto:philia.thalgott@coe.int)

Site principal : [www.coe.int/lang/fr](http://www.coe.int/lang/fr)

Site ILMA : [www.coe.int/lang-migrants/fr](http://www.coe.int/lang-migrants/fr)